



Association sykadap à Maître Bruno Galy, avocat à Chartres.

Plancheville, le 7 octobre 2022

Bonjour Cher Maître,

Permettez-nous de vous exprimer notre profonde gratitude pour l'accompagnement, le soutien, la présence sur le site des marronniers et les informations données au collectif, la qualité de la défense de notre association sykadap lors de l'audience du 12 septembre dernier, les aides à la constitution des recours des riverains et à la rédaction des statuts de l'association « ADEAC 22 août », et toutes les actions que vous avez menées pour contribuer à faire aboutir ce combat collectif victorieux à ce jour qui fera date sur la place de Chartres.

Les arbres sont pour l'instant mis hors de danger ce qui est un résultat qu'on aurait eu du mal à anticiper à la mi-août. Soyons-en fiers et poursuivons cet élan pour confirmer ce résultat et étendre la démarche chaque fois que nécessaire. Le résultat tout aussi inespéré de ce mouvement est par ailleurs la création d'un collectif citoyen « troismarron » qui ouvre le champ des possibles de la lutte localement. Employons-nous à renforcer ce réseau de militants unis pour la cause sociale et environnementale locale.

Nous serons très heureux chaque fois qu'il nous sera à nouveau donné de vous rencontrer et de travailler avec vous, que ce soit en tant qu'association sykadap, association ADEAC 22 août, collectif troismarron, FEEL, etc.

Merci encore très chaleureusement,

Bernard CORDIER

Président sykadap
et le Conseil d'Administration réuni.